

98, rue Georges, Ottawa
Tél: Rideau 514

4, rue Langevin, Hull
Tél: Sherwood 3925

MAXIMUM	HIER	78
MINIMUM (NUIT)	62	
A 8 H. CE MATIN	66	

Trois partis se feront la lutte dans Québec

Le nouveau gouvernement n'entend être lié par aucun des actes du passé

Paul Gouin porte trois accusations contre Duplessis

L'Action Libérale Nationale se sépare des conservateurs. Le pacte violé?

SCISSION PREVUE

La position de M. Gouin. Celle de M. Duplessis. Le nombre de candidats.

ET M. GODBOURG

(Spécial au Droit)
QUEBEC, 19.— De Québec ce matin, nous arrivons la nouvelle que les libéraux de M. Godbout jubilent. Car ce que nous prévoyions avant-hier s'est produit hier. Les actionnaires et les conservateurs se sont séparés définitivement. Tard hier après-midi, M. Paul Gouin, chef de l'Action Libérale Nationale a fait une déclaration à cet effet. Et cette déclaration change tout l'aspect de la prochaine campagne électorale. Trois partis politiques se feront la lutte au lieu de deux.

"Nous aurons les libéraux de l'hon. Adélaïd Godbout, le successeur de M. Taschereau, les actionnaires de M. Paul Gouin et les conservateurs de M. Maurice Duplessis.

Dans sa déclaration, M. Gouin porte trois accusations bien nettes contre M. Duplessis. 1) M. Duplessis n'a pas respecté les stipulations du pacte de l'Union Nationale signé le 7 novembre, pacte qui donne 60 sièges à l'ALN, et 30 aux conservateurs. 2) M. Duplessis a cherché à resusciter le vieux parti conservateur québécois sous l'étiquette de l'Union Nationale. 3) M. Duplessis a convoqué une grande assemblée qui doit avoir lieu demain à Sherbrooke sans inviter ni M. Paul Gouin ni M. Fred Monk, député actionnaire sortant de Jacques Cartier. (M. Monk est l'un des lieutenants les plus dévoués de M. Gouin.)

En apprenant que M. Gouin avait déclaré publiquement que l'Action Libérale Nationale se séparait des conservateurs et en lisant la décla-

(Suite à la 10ème page)

Exécution d'après la loi Lindbergh

(Presse Associée)
MCALISTER, Oklahoma, 19.— La nouvelle que le président Roosevelt avait refusé d'intervenir fait s'évanouir le dernier espoir d'Arthur Gooch, un ravisseur, et il se résigne à son sort d'être exécuté. Ce sera le premier homme qui soit exécuté en vertu de la loi Lindbergh.

(Suite à la 10ème page)

Petites dépêches

PARIS. 19.— La méfiance a été suscitée par l'ordre de dissolution des ligues armées de la droite, au moment où les législateurs complètent le programme de réforme ouverte en France.

Les chefs des quatre ligues armées ont refusé d'accepter l'ordre officiel de se dissoudre. Ce sont les Croix de Feu, la ligue de solidarité française, les jeunes patriotes et les francs-tireurs.

Plus de 200 000 ouvriers sont encore en grève, mais on dit que les grevistes vont diminuer. On ne rapporte que quelques actes de violence et de la mort.

Trois chefs de ligues déclarent qu'ils appelleront de la décision qu'il y ait une révolution dans le pays.

TORONTO, 19.— L'hon. Dunn Marshall, ministre de l'Agriculture d'Ontario, a annoncé ici hier que Walter Biggar avait accepté l'invitation d'être juge à la foire agricole d'automne. Il portera un jugement sur tout le bétail à la prochaine foire de novembre.

Vacances avec paye

TORONTO, 19.— Tous les employés de la Commission d'Energie Hydroélectrique qui travaillent à l'heure et ont fait du service pendant deux années consécutives auront deux semaines de vacances payées, a annoncé hier le contrôleur A.-M. McRimmon. Il ajoute que la commission a adopté formellement la journée de huit heures et une journée de repos sur sept.

Les nouvelles religieuses

UN BUREAU DE PRESSE A MADAGASCAR
ANTSIRABE (Madagascar).— Un bureau de presse a été fondé récemment à Antsirabe pour fournir aux journaux catholiques de Tananarive les nouvelles locales. C'est l'association de la jeunesse catholique, dirigée par les Missionnaires de la Salette, qui en assume la charge financière.

Le journal indigène le plus répandu et le mieux présenté qui paraît à Madagascar est LAKROA, hebdomadaire catholique publié à Tananarive; Madagascar ne possède pas de quotidiens et beaucoup de protestants et de non-catholiques lisent ce journal.

ORDINATION SACERDOTALE EN MANCHOURIE
KIRIN (Manchourie).— Le vicaire apostolique de Kirin, Son Excellence Mgr Gasparis, des Missions Etrangères de Paris, ordonnaient prêtres dernièrement six jeunes séminaristes de sa mission. Cette cérémonie fut suivie d'une messe solennelle.

Le journal indigène le plus répandu et le mieux présenté qui paraît à Madagascar est LAKROA, hebdomadaire catholique publié à Tananarive; Madagascar ne possède pas de quotidiens et beaucoup de protestants et de non-catholiques lisent ce journal.

CONFIRMATION ET PREMIÈRE COMMUNION AUX ENFANTS DE HEARST
HEARST, Ont., 19.— M. Léo Fafard, curé de Hearst, est à Montréal pour participer à une fête de famille unique dans son genre. Il y a six religieuses et quatre prêtres dans sa famille.

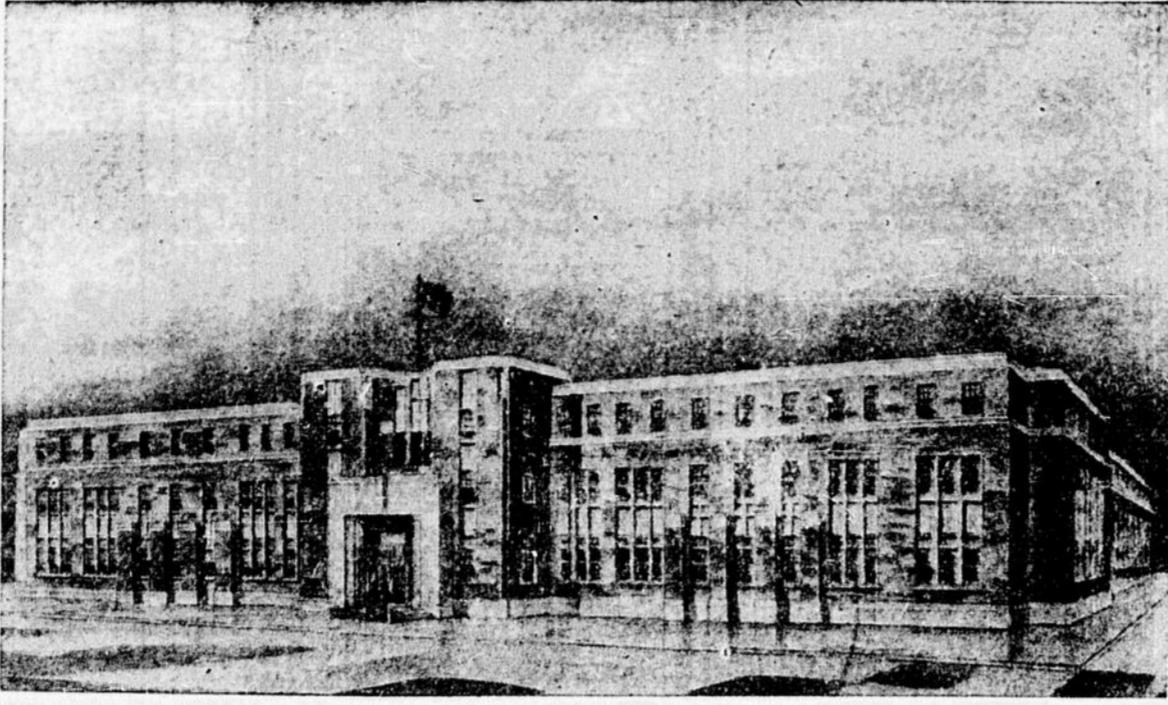
Confirmation et la première communion aux enfants de Hearst. Son Excellence a prononcé le sermon de circonspection.

Mme Louis Filion de Mattice, viennent M. et Mme Wm Lavallée ces jours derniers.

La procession de la Fête-Dieu fut très évidente à Hearst. Les Soeurs du Perpétuel Secours avaient tiré un magnifique repos au couvent St-Joseph.

Son Ex. Mgr. Hallé a donné la

LE SÉMINAIRE UNIVERSITAIRE



La perspective du nouvel immeuble dont la construction commencera ces jours-ci et qui abritera un Séminaire affilié à l'Université d'Ottawa. Cet imposant édifice sera érigé à l'angle des rues Main et Clegg, dans le voisinage immédiat du Séminaire St-Joseph.

Déclaration de M. Paul Gouin

"Pour faire suite à des entrevues antérieures, un caucus a eu lieu hier après-midi, à l'hôtel Windsor, pour clarifier la situation quant à l'entente intervenue le 7 novembre 1935 entre le parti conservateur provincial et l'Action libérale nationale. Assistant à ce caucus, des représentants des deux groupes: MM. Duplessis, Drouin, Hamel, Bourque, Elie, Lacroix Martineau, Moquin et moi-même.

Contrairement aux termes de l'entente du 7 novembre 1935, M. Maurice Duplessis, chef du parti conservateur provincial, a refusé de respecter une des clauses essentielles du pacte, clause qui réservait soixante comtés à l'action libérale nationale et qui, en donnant l'assurance que l'ancien parti conservateur ne pourrait pas se reconstruire, assurait à l'action libérale nationale l'exécution intégrale de son programme.

Il est évident, d'après les conversations qui ont été échangées hier et après les nombreux pourparlers, démarques et tractations déloyale faite par des amis de M. Gouin au cours de l'enquête du 25 novembre dernier, que M. Duplessis et quelques-uns de ses partisans, contrairement à l'entente du 7 novembre 1935 et contrairement à l'intérêt de la province de Québec, cherchent à reconstruire le parti conservateur tory sous l'étiquette Union Nationale.

Pour ne pas nuire à l'œuvre de restauration nationale que je poursuis depuis plusieurs années et dont la première étape était le renversement du régime Taschereau, j'ai jusqu'à date, en dépit de nombreuses provocations, passé sous silence, les pourparlers, les démarques et les tractations auxquels je viens de faire allusion.

(Suite à la 10ème page)

Déclaration de M. Duplessis

"Je viens de lire dans les journaux la déclaration faite aujourd'hui par M. Paul Gouin. Certains articles publiés dans le journal de M. Gouin "La Province", la critique déloyale faite par des amis de M. Gouin au cours de l'enquête du 25 novembre dernier, que M. Duplessis et quelques-uns de ses partisans, contrairement à l'entente du 7 novembre 1935 et contrairement à l'intérêt de la province de Québec, cherchent à reconstruire le parti conservateur tory sous l'étiquette Union Nationale.

Pour ne pas nuire à l'œuvre de restauration nationale que je poursuis depuis plusieurs années et dont la première étape était le renversement du régime Taschereau, j'ai jusqu'à date, en dépit de nombreuses provocations, passé sous silence, les pourparlers, les démarques et les tractations auxquels je viens de faire allusion.

(Suite à la 10ème page)

LE REFUS DE CES LIGUES DE SE DISSOUDRE

Les ligues armées de France refusent l'ordre du gouvernement de se dissoudre.

LES GREVES

PARIS. 19.— La méfiance a été suscitée par l'ordre de dissolution des ligues armées de la droite, au moment où les législateurs complètent le programme de réforme ouverte en France.

Les chefs des quatre ligues armées ont refusé d'accepter l'ordre officiel de se dissoudre. Ce sont les Croix de Feu, la ligue de solidarité française, les jeunes patriotes et les francs-tireurs.

Plus de 200 000 ouvriers sont encore en grève, mais on dit que les grevistes vont diminuer. On ne rapporte que quelques actes de violence et de la mort.

Trois chefs de ligues déclarent qu'ils appelleront de la décision qu'il y ait une révolution dans le pays.

TORONTO, 19.— L'hon. Dunn Marshall, ministre de l'Agriculture d'Ontario, a annoncé ici hier que Walter Biggar avait accepté l'invitation d'être juge à la foire agricole d'automne. Il portera un jugement sur tout le bétail à la prochaine foire de novembre.

Vacances avec paye

TORONTO, 19.— Tous les employés de la Commission d'Energie Hydroélectrique qui travaillent à l'heure et ont fait du service pendant deux années consécutives auront deux semaines de vacances payées, a annoncé hier le contrôleur A.-M. McRimmon. Il ajoute que la commission a adopté formellement la journée de huit heures et une journée de repos sur sept.

Les nouvelles religieuses

PARIS. 19.— La méfiance a été suscitée par l'ordre de dissolution des ligues armées de la droite, au moment où les législateurs complètent le programme de réforme ouverte en France.

Les chefs des quatre ligues armées ont refusé d'accepter l'ordre officiel de se dissoudre. Ce sont les Croix de Feu, la ligue de solidarité française, les jeunes patriotes et les francs-tireurs.

Plus de 200 000 ouvriers sont encore en grève, mais on dit que les grevistes vont diminuer. On ne rapporte que quelques actes de violence et de la mort.

CONFIRMATION ET PREMIÈRE COMMUNION AUX ENFANTS DE HEARST
HEARST, Ont., 19.— M. Léo Fafard, curé de Hearst, est à Montréal pour participer à une fête de famille unique dans son genre. Il y a six religieuses et quatre prêtres dans sa famille.

Confirmation et la première communion aux enfants de Hearst. Son Excellence a prononcé le sermon de circonspection.

Mme Louis Filion de Mattice, viennent M. et Mme Wm Lavallée ces jours derniers.

La procession de la Fête-Dieu fut très évidente à Hearst. Les Soeurs du Perpétuel Secours avaient tiré un magnifique repos au couvent St-Joseph.

Son Ex. Mgr. Hallé a donné la

Grande réunion agricole à Lafontaine dimanche

Dimanche prochain, 21 juin, il y aura à Lafontaine, sous les auspices de l'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens, une grande réunion agricole pour les cultivateurs de la région. Cette région comprend, en plus de Lafontaine, Rockland, Bourget, Saint-Pascal, Hammond, Sarsfield et Saint-Joseph d'Orléans.

Il y aura par la suite, d'autres réunions pour les autres régions.

Celle de dimanche aura lieu sous la présidence de M. Antonin Lalonde, de Bourget, président de l'U.C.F.O. Elle commencera à 1 h. 30, heure normale. On y discutera des problèmes actuels de l'agriculture.

Tous les cultivateurs de la région indiquée plus haut sont invités, mais doivent être présents.

(Suite à la 10ème page)

NOTRE FÊTE NATIONALE

Une année bien remplie

RECUTREMENT. — Bottin canadien-français. — Les réunions. — Lettres, sciences et arts. — Section scolaire. — Oeuvres diverses.

LA FÊTE DU 24 JUIN

A la veille de la célébration de notre fête patronale il n'est pas sans utilité de jeter un coup d'œil sur les activités de notre Société nationale au cours de l'année qui vient de s'écouler.

RECUTREMENT.

La première préoccupation du Bureau central a été l'augmentation du nombre des membres de la Société. Il a obtenu sur ce point un succès très encourageant. Le chiffre des années précédentes ayant été dépassé de beaucoup. Cependant le Bureau central n'est pas encore satisfait et se propose de doubler le nombre l'année prochaine.

BOTTIN CANADIEN-FRANÇAIS.

Dans quelques jours la Société publiera un bottin contenant tous les noms de ses membres classés par professions ou emplois. Ce sera un précieux recueil de renseignements et un excellent moyen d'entrainement économique. Nous espérons que d'année en année ce bottin augmentera de volume jusqu'à contenir la presque totalité des noms de la population canadienne-française de la capitale.

NOS RÉUNIONS.

La Société a réalisé cette année une suggestion de son comité d'orientation en rendant ses réunions plus instructives en même temps que plus intéressantes. A l'une de nos réunions.

(Suite à la 3ème page)

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS DANS LES ÉCOLES DE CAMPAGNE

Le Dr Proudfoot, président de l'association des commissaires et contribuables ruraux, le suggère au conseil de Carleton.

Le Dr J.-E. Proudfoot, de Russell, Ont., président des commissaires et contribuables ruraux d'Ontario, s'est présenté jeudi devant le conseil du comté de Carleton pour lui faire part du mouvement en marche afin que le gouvernement entier change son programme scolaire de manière à rendre obligatoire l'enseignement du français dans les écoles de campagne.

Le Dr Proudfoot dit que son association invite tous les conseils de comté de la province à faire une requête dans ce sens au ministre provincial de l'Instruction publique.

L'enseignement du français dans les écoles rurales ne se fera pas du soir au lendemain. Il faudra d'abord préparer les instituteurs et les institutrices. C'est dire que l'association veut préparer la prochaine génération, qui pourra bénéficier de l'enseignement du français.

Pour la génération actuelle, on pourra commencer à consacrer quelques heures à l'enseignement exclusif du français afin de préparer la génération de demain. Le bilinguisme est une nécessité tant économique que nationale au Canada, dit le Dr Proudfoot.

Pour la génération actuelle, on pourra commencer à consacrer quelques heures à l'enseignement exclusif du français afin de préparer la génération de demain. Le bilinguisme est une nécessité tant économique que nationale au Canada, dit le Dr Proudfoot.

Pour la génération actuelle, on pourra commencer à consacrer quelques

Collation des diplômes et distribution des prix aux élèves de l'école Normale

L'école Normale de Hull accorde cette année 13 diplômes complémentaires et 16 diplômes élémentaires, ainsi qu'il a été proclamé hier soir à la séance solennelle de fin d'année scolaire. Cette séance avait attiré dans la spacieuse salle académique un grand nombre de parents et d'amis de l'instruction, auxquels Mgr J. Charbonneau, principal, a souhaité la bienvenue et qu'il a remerciés pour l'intérêt qu'ils portent à l'école.

Farmi les personnes présentes il y avait le R. P. A. Béland, O. M. I., curé de Notre-Dame, les PP. A. Leclerc et E. Létourneau, de la Maison du Sacré-Cœur, le R. P. L. P. Pelletier, O. M. I., du Juniorat, M. le curé J.-A. Carrière, de St-Rédempaire, M. l'abbé H. Legros, vicaire des écoles de Hull, MM. les inspecteurs R. Maltais, J. Bédard, H. Dussault, Deschéatelets, Dupuis.

Dans son allocution de clôture M. le Principal a offert des récompenses au personnel enseignant et aux élèves pour les succès remportés et le labeur accompli au cours de l'année scolaire. Aux finissantes, il a donné des conseils appropriés. A toutes il a souhaité d'heureuses et bonnes vacances.

Les élèves ont exécuté un intéressant programme de musique, de chants et de récitations. Le choeur traditionnel des adieux a été comme d'habitude très bien rendu et très goûté.

LES HONNEURS PRIX DE SUCCES

décernés aux élèves qui ont obtenu le plus haut nombre de points dans le concours annuel des diplômes.

Cours complémentaires: médaille du Prince de Galles, Gérard Dussault.

Cours complémentaires 2e année: Médaille de l'honorable C. Delage, surintendant de l'instruction publique.

Médaille d'or: Mme Marcelle

PRIX D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

Donné par Mgr le Principal

Cours complémentaire: Mlle Jacqueline

Cours élémentaire, 2e année: Mlle Yvette Terrien.

Cours élémentaire, 1re année: Mlle Simone Blason.

PRIX DE PEDAGOGIE

Aux cours complémentaires: \$5. don de M. le Professeur R. Aubry — Mlle Yvette Terrien.

Aux cours élémentaires, 1re année:

Bourse de l'Amicale, \$55. — Mlle Cécile Viou.

PRIX DE LITTERATURE

Cours complémentaires: Livres de prières, don de l'Amicale. — Mlle Cécile Viou.

1er PRIX DE DEVOUEMENT ET D'ASSIDUITE

Don de M. Georges Terrien.

Médaille de l'Amicale, \$5.

2e PRIX DE TRAVAIL POUR LA J. E. C.

Don de Mgr le Principal

Au concours de dessins organisé entre les Ecoles Normales de la Province.

Mlle Cécile Vial a gagné le prix de M. Gerard Morisset, Inspecteur Général de l'enseignement primaire.

DIPLOMES AU COURS COMPLEMENTAIRE

Carmen Dussault, Grande distinction.

Mlle Yvette LeBel: Grande distinction.

Elémentaire anglaise: Distinction.

Mlle Cécile Ricard: Distinction; Complémentaire anglaise: Distinction.

Mlle Gisèle Lafleur: Distinction.

Mlle Gertrude Lalonde: Distinction; Elémentaire anglaise: Distinction.

Mlle Jeanne Carrière: Distinction;

Mlle Jacqueline Beauchamp: Distinction;

Elémentaire anglaise: Distinction.

Mlle Angeline Sabourin: Distinction;

Mlle Yvette Lafrenière: Complémentaire française: Distinction.

DIPLOMES AU COURS ELEMENTAIRE II

Mlle Yvette Terrien: Grande distinction.

Elémentaire anglaise, grande distinction.

Mlle Gabrielle Bourgeois: Grande distinction; Elémentaire anglaise, distinction.

Mlle Marcelle Garaud: Grande distinction.

Mlle Yvette Dompierre.

Mlle Jeannine Fortier.

Mlle Jacqueline Jacquie.

Mlle Lucienne Saumure.

que — mérités par Mme Gilberte Hubert.

2e Excellence, don de Mme Henri Lessard — et de Mme Sophie Dagenais — mérités par Mme Jeanette Dagenais.

2e Excellence, don de Mme Omer Dagenais — mérité par Mme Madeleine Mansard.

2e Excellence, don de Mme Odile Bourgeois — mérité par Mme Antonine Benard.

2e Excellence, don de M. Léon Gagnon — et de Mme Sophie Gagnon — mérité par Mme Jeanette Rollin.

2e Excellence, don de Mme Antoine Benard — mérité par Mme Gabrielle Benard.

2e Excellence, don de Mme Josephine Lamontagne — et de Mme Sophie Gagnon — mérité par Mme Jeanne Lafiamme.

2e Excellence, don de M. Félix Lauzier — et de Mme Sophie Dagenais — mérité par Mme Yvonne Fournier.

2e Excellence et prix d'histoire du Canada offerts par M. le professeur Aubrey — mérité par Mme Suzanne Seauillet.

2e Excellence et Prix d'application soutenu, offerts par M. Alphonse Raymond — mérités par Mme Lucienne Seauillet.

2e Excellence — mérité par Mme Fernande Dompierre.

2e Excellence — mérité par Mme Jacqueline Jacques.

PRIX AUX ELEVES DU COURS COMPLEMENTAIRE

1er Excellence: album des Compositions de Massicot, don de M. l'Inspeateur Général de l'Instruction publique.

2e Excellence: Prix de français — décerné à Mme Constance Hébert.

2e Excellence: — mérité par Mme Fernande Dompierre.

2e Excellence — mérité par Mme Jacqueline Jacques.

PRIX AUX ELEVES DU COURS ELEMENTAIRE II

1er Excellence: Prix de français — décerné à Mme Constance Hébert.

2e Excellence: — décerné à Mme Fernande Dompierre.

2e Excellence: — mérité par Mme Jacqueline Jacques.

PRIX AUX ELEVES DU COURS COMPLEMENTAIRE

1er Excellence: Prix de français — décerné à Mme Constance Hébert.

2e Excellence: — mérité par Mme Jacqueline Jacques.

PRIX AUX ELEVES DU COURS ELEMENTAIRE

1er Excellence: Prix de français — décerné à Mme Constance Hébert.

2e Excellence: — mérité par Mme Jacqueline Jacques.

PRIX AUX ELEVES DU COURS COMPLEMENTAIRE

1er Excellence: Prix de français — décerné à Mme Constance Hébert.

2e Excellence: — mérité par Mme Jacqueline Jacques.

PRIX AUX ELEVES DU COURS ELEMENTAIRE

1er Excellence: Prix de français — décerné à Mme Constance Hébert.

2e Excellence: — mérité par Mme Jacqueline Jacques.

PRIX AUX ELEVES DU COURS ELEMENTAIRE

1er Excellence: Prix de français — décerné à Mme Constance Hébert.

2e Excellence: — mérité par Mme Jacqueline Jacques.

PRIX AUX ELEVES DU COURS ELEMENTAIRE

1er Excellence: Prix de français — décerné à Mme Constance Hébert.

2e Excellence: — mérité par Mme Jacqueline Jacques.

PRIX AUX ELEVES DU COURS ELEMENTAIRE

1er Excellence: Prix de français — décerné à Mme Constance Hébert.

2e Excellence: — mérité par Mme Jacqueline Jacques.

PRIX AUX ELEVES DU COURS ELEMENTAIRE

1er Excellence: Prix de français — décerné à Mme Constance Hébert.

2e Excellence: — mérité par Mme Jacqueline Jacques.

PRIX AUX ELEVES DU COURS ELEMENTAIRE

1er Excellence: Prix de français — décerné à Mme Constance Hébert.

2e Excellence: — mérité par Mme Jacqueline Jacques.

PRIX AUX ELEVES DU COURS ELEMENTAIRE

1er Excellence: Prix de français — décerné à Mme Constance Hébert.

2e Excellence: — mérité par Mme Jacqueline Jacques.

PRIX AUX ELEVES DU COURS ELEMENTAIRE

1er Excellence: Prix de français — décerné à Mme Constance Hébert.

2e Excellence: — mérité par Mme Jacqueline Jacques.

PRIX AUX ELEVES DU COURS ELEMENTAIRE

1er Excellence: Prix de français — décerné à Mme Constance Hébert.

2e Excellence: — mérité par Mme Jacqueline Jacques.

PRIX AUX ELEVES DU COURS ELEMENTAIRE

1er Excellence: Prix de français — décerné à Mme Constance Hébert.

2e Excellence: — mérité par Mme Jacqueline Jacques.

PRIX AUX ELEVES DU COURS ELEMENTAIRE

1er Excellence: Prix de français — décerné à Mme Constance Hébert.

2e Excellence: — mérité par Mme Jacqueline Jacques.

PRIX AUX ELEVES DU COURS ELEMENTAIRE

1er Excellence: Prix de français — décerné à Mme Constance Hébert.

2e Excellence: — mérité par Mme Jacqueline Jacques.

PRIX AUX ELEVES DU COURS ELEMENTAIRE

1er Excellence: Prix de français — décerné à Mme Constance Hébert.

2e Excellence: — mérité par Mme Jacqueline Jacques.

PRIX AUX ELEVES DU COURS ELEMENTAIRE

1er Excellence: Prix de français — décerné à Mme Constance Hébert.

2e Excellence: — mérité par Mme Jacqueline Jacques.

PRIX AUX ELEVES DU COURS ELEMENTAIRE

1er Excellence: Prix de français — décerné à Mme Constance Hébert.

2e Excellence: — mérité par Mme Jacqueline Jacques.

PRIX AUX ELEVES DU COURS ELEMENTAIRE

1er Excellence: Prix de français — décerné à Mme Constance Hébert.

2e Excellence: — mérité par Mme Jacqueline Jacques.

PRIX AUX ELEVES DU COURS ELEMENTAIRE

1er Excellence: Prix de français — décerné à Mme Constance Hébert.

2e Excellence: — mérité par Mme Jacqueline Jacques.

PRIX AUX ELEVES DU COURS ELEMENTAIRE

1er Excellence: Prix de français — décerné à Mme Constance Hébert.

2e Excellence: — mérité par Mme Jacqueline Jacques.

PRIX AUX ELEVES DU COURS ELEMENTAIRE

1er Excellence: Prix de français — décerné à Mme Constance Hébert.

2e Excellence: — mérité par Mme Jacqueline Jacques.

PRIX AUX ELEVES DU COURS ELEMENTAIRE

1er Excellence: Prix de français — décerné à Mme Constance Hébert.

2e Excellence: — mérité par Mme Jacqueline Jacques.

PRIX AUX ELEVES DU COURS ELEMENTAIRE

1er Excellence: Prix de français — décerné à Mme Constance Hébert.

2e Excellence: — mérité par Mme Jacqueline Jacques.

PRIX AUX ELEVES DU COURS ELEMENTAIRE

1er Excellence: Prix de français — décerné à Mme Constance Hébert.

2e Excellence: — mérité par Mme Jacqueline Jacques.

PRIX AUX ELEVES DU COURS ELEMENTAIRE

1er Excellence: Prix de français — décerné à Mme Constance Hébert.

2e Excellence: — mérité par Mme Jacqueline Jacques.

PRIX AUX ELEVES DU COURS ELEMENTAIRE

1er Excellence: Prix de français — décerné à Mme Constance Hébert.